

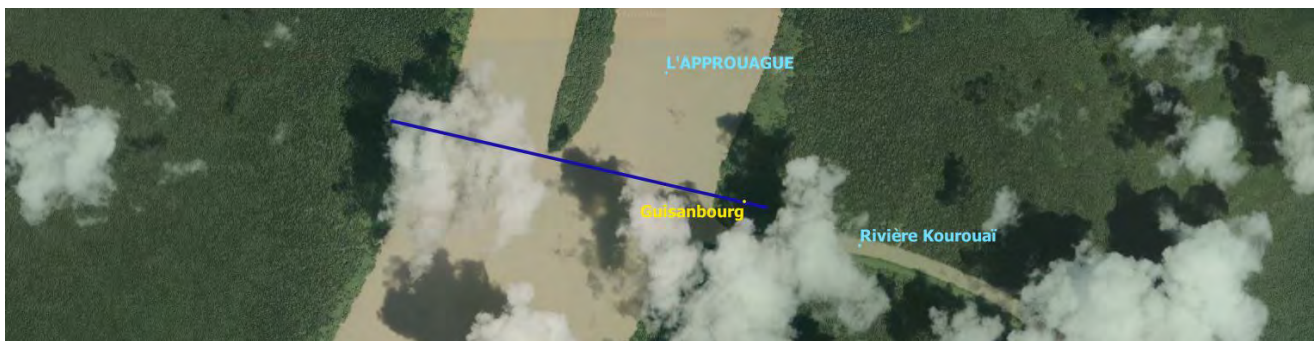
LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

L'APPROUAGUE

Département de GUYANE (973) – Commune de Régina (97390)

Textes juridique de référence : Arrêté Préfectoral n°2500/DDE du 27 novembre 1983 fixant la limite transversale de la rivière Approuague

Limite	Observations
Perpendiculaire au droit de Guisambourg (Source : DM Guyane)	<p>Aspects juridiques : Référence juridique identifiée</p> <p>Aspects géographiques : Guisambourg repérable sur carte IGN (source : Géoportail). Numérisation de la limite à partir de l'Orthophoto (source : Google Earth) au niveau de Guisambourg perpendiculairement au cours d'eau.</p> <p>Positionnement approché (incertitude < 300 mètres)</p>



Information transmise par un service compétent (DM Guyane) :

